



**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 FEVRIER 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le onze février, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick PETITJEAN, Président.

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Présents : 24
Nombre de votants : 24
Date de la Convocation : 4 février 2019

Après avoir constaté que le quorum était obtenu, le Président ouvre la séance. Il demande à l'assemblée si elle a des remarques concernant la séance du 13 décembre. Il demande à l'assemblée si elle a des remarques concernant le compte-rendu de la dernière réunion de Conseil Communautaire. En l'absence d'observation particulière, le compte-rendu est validé.

1) FPU - Vote des attributions de compensations (AC) prévisionnelles

- Présentation et vote des AC prévisionnelles (déterminées par la CLECT du 28/01/19)

	Pour rappel AC Définitives 2018	Charges transférées en 2019		AC Prévisionnelles 2019
			Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales	
	(a)	(b)	= (a) - (b)	
ANNOIRE	8 041 €	0 €	8 041 €	
ASNANS-BEAUVOISIN	46 994 €	0 €	46 994 €	
BALAISEAUX	-484 €	0 €	-484 €	
BRETENIERES	-1 191 €	0 €	-1 191 €	
CHAINEE-DES-COUPIS	-3 146 €	0 €	-3 146 €	
CHAUSSIN	58 813 €	0 €	58 813 €	
CHEMIN	-1 216 €	0 €	-1 216 €	
CHENE-BERNARD	302 €	0 €	302 €	
ESSARDS- TAIGNEVAUX	-2 195 €	0 €	-2 195 €	
GATEY	-4 810 €	0 €	-4 810 €	
HAYS	6 639 €	0 €	6 639 €	
LONGWY-SUR-LE- DOUBS	-725 €	0 €	-725 €	
MOLAY	-7 066 €	0 €	-7 066 €	
NEUBLANS- ABERGEMENT	-2 358 €	0 €	-2 358 €	
PETIT-NOIR	14 643 €	0 €	14 643 €	
PLEURE	-1 453 €	0 €	-1 453 €	
RAHON	73 946 €	0 €	73 946 €	
SAINT-BARAING	-3 137 €	0 €	-3 137 €	
SAINT-LOUP	54 588 €	0 €	54 588 €	
SELIGNEY	19 929 €	0 €	19 929 €	
TASSENIERES	6 356 €	0 €	6 356 €	
TOTAL COMMUNES	262 470 €	0 €	262 470 €	



Le Président précise que les transferts de charges étant nulles en 2019, ces montants seront donc définitifs pour 2019 et soumis à la validation du conseil communautaire courant juin 2019.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- *de fixer, comme présentées ci-dessus, les montants provisoires des attributions de compensation 2019*
- *de notifier aux communes les montants prévisionnels de l'attribution de compensation pour l'année 2019.*
- *d'autoriser le président ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.*

Calendrier à venir :

- o 11/02/19 : vote des AC prévisionnelles par le conseil communautaire ;
- o Septembre 2019 : conseil communautaire : vote des AC définitives

2) Augmentation du volume horaire de l'adjoint d'animation de la médiathèque

Vu le développement des animations de la médiathèque de la Plaine Jurassienne et le succès rencontré par ce service.

Considérant l'accord écrit de Mme Karine GROSSIORD Adjoint d'animation en poste au sein de notre collectivité pour effectuer les animations concordantes, le Président propose d'augmenter le volume horaire de Mme Karine GROSSIORD de 20h hebdomadaires à 28H hebdomadaires à compter du 1^{er} mars 2019.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'augmenter le volume horaire de Mme Karine GROSSIORD de 20h hebdomadaires à 28H hebdomadaires à compter du 1^{er} mars 2019.

3) Activités pré-ados 2019

- o Découverte de l'activité segway sur la voie verte de Chaussin le 17/04/19 - 25 enfants
 - Coût de la prestation 1 300 €
 - Recettes prévisionnelles : 500 €
 - Coût pour les enfants de la CCPJ : 20 € et 40 € pour les extérieurs.
- x Retrait des dossiers le 14/02
- * Inscription à compter du 21/02

- o Sortie Nigloland le 08/07/2018 - 100 enfants
 - Coût de la prestation avec repas 4 000 €
 - Coût du transport : 1 552 €
 - Coût total : 5 552 €
 - Recettes prévisionnelles : 2 000 €
 - Coût pour les enfants de la CCPJ : 20 € et 40 € pour les extérieurs.

- o Séjour Bellecin - 30 enfants
 - 3 semaines disponibles du 15 au 19/07/19 - du 22 au 26/07/19 et du 29/07 au 02/08/19



- Coût des séjours : 6 600 €
- Coût du transport : 1 398 €
- Coût total : 7 998 €
- Recettes prévisionnelles : 3 300 €
- Coût des séjours transport compris 110 € pour les enfants de la CCPJ.

○ Sortie bowling- karting au Ducky et patinoire le 21/10/2019 - 50 enfants

- Coût total des activités : 2 500 €
- Coût du transport : 302 €
- Coût total : 2 852 €
- Recettes prévisionnelles : 1 150 €
- Coût pour les enfants de la CCPJ : 23 € et 46 € pour les extérieurs.

Total dépenses prévisionnelles d'activités (hors transport) : 14 450 €

Total dépenses prévisionnelles de transport : 3 252 €

Total dépenses prévisionnelles : 17 702 €

Total recettes prévisionnelles : 6 950 €

Dépenses CCPJ : 10 752 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- *décide d'organiser les activités ci-dessus détaillées pour 2019*
- *autorise le Président à signer les conventions avec les prestataires de séjours et d'activités sus mentionnés*
- *précise que l'organisation des séjours est conditionnée par un nombre minimum de participants sous peine d'annulation. Les crédits correspondants seront inscrits au budget à l'article 6288.*

4) Programmation culturelle : partenariat avec la FRAKA et le foyer rural d'Asnans

Subvention de 1 500 € au foyer rural d'Asnans pour compléter la programmation culturelle de la médiathèque via un partenariat avec la FRAKA pour ajouter 3 spectacles à la programmation validée en décembre dernier, à savoir :

- Départ arrêté le samedi 22/06/19 par la compagnie Théâtre Group
- Spectacle « départ arrêté » le samedi 22/06/19 par la compagnie Théâtre Group
- Spectacle Will et Walt les Tudors et Cie le samedi 16/11/19
- Spectacle classe verte compagnie Robert et Moi (octobre).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide d'allouer une subvention au foyer rural d'Asnans-Beauvoisin de 1000 € pour l'organisation de ces trois spectacles s'intégrant dans la programmation culturelle de la Plaine Jurassienne.

5) Etude eau et assainissement

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- * *décide d'attribuer l'élaboration d'une étude financière et juridique liée à la reprise de compétence eau et assainissement de la Plaine Jurassienne à KPMG pour un montant de 19 000 € HT;*
- * *autorise le Président à signer l'acte d'engagement concordant.*



6) Syndicat mixte de la Grande Tablée : désignation de 2 délégués suppléants

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de désigner en qualité de délégués suppléants de la Communauté de Communes au sein du Comité Syndical, Mme Thérèse GACHOD et Mme CHANEY.

7) Projet divers à venir

Le Président présente les projets prévisionnels à venir, à savoir :

Aménagement	Développement Durable	Numérique	Service à la population	Président
<ul style="list-style-type: none"> - Résidences seniors Langwy - Extension maison des services - Complexe sportif et bassin de natation - PLUI - SMDL : constitution EPAGE - Vente terrain de Neublans - Fonds de concours : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Parking Petit-Noir ↳ Aire de jeux Langwy et Asmans - Boulangerie Annoire - Prise de compétence groupes scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de compétence eau et assainissement • Education à l'environnement • PDIPR • Restauration d'Hotelans Morte 	<ul style="list-style-type: none"> > Aménagement tiers lieu (avec embauche) > Site internet > Développement numérique du 	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Extension crèche et RAM 	<ul style="list-style-type: none"> * Central d'achats * Mutualisation des secrétaires de mairie * Police intercommunale * Signalétique touristique * Structuration du tourisme * Communication

8) Dates à venir

- o 04/03 : 18 h Conférence des Maires sur le PLUI
- o 04/03 : 19 h Conseil communautaire
- o 25/03 : 19 h Conseil communautaire : Document d'Orientation Budgétaire
- o 04/04 : 19 h Conseil communautaire : vote du budget.

Le Président

Patrick PETITJEAN